

Image not found or type unknown



Pension alimentaire versée au parent

Par **rajeh**, le **03/05/2010** à **21:23**

Bonjour, rnj'ai ete amné durant l'année 2007 et 2008 a aider ma mere par 15000 euro et 23000 respectivement qui sont principalement acceptés et deduits dans mes declarations un control ce jour a recalculé mes impots de ces deux ans et n'a accepté que 3200 euro par an et me demande de payer 2800 euro d'impôt malgré les factures de soins et de reparation de chez elle et les justificatifs de virement a t'il le droit de me fixer un plafond d'aide pension alimentaire a savoir que je dispose le moyen pour aider plus qu'il a acceptérnmerci